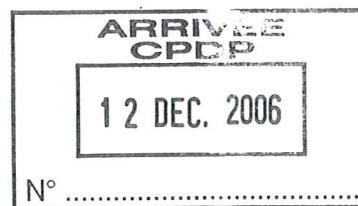




CONSEIL GENERAL DE LA CREUSE



MOTION d'URGENCE
adoptée par le Conseil Général de la Creuse
relative à la desserte ferroviaire à grande vitesse pour la Creuse

Le Conseil Général de la Creuse, réuni en séance plénière les 23 et 24 octobre 2006

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris ;
- l'aménagement de la ligne Guéret-Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification ;
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances, Eaux, Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.